

# FORMATION GHN - 2019

« Suis-je en conformité en cas de contrôle ?  
Pour le vérifier, je prends le temps de me former ! »

## Maîtriser les obligations en lien avec ses salariés

Nos dispositifs de formation sont destinés aux dirigeants et responsables d'établissements équestres et aux personnes ayant un projet d'installation.

### Programme :

#### **Approfondir la notion de dialogue social :**

- Connaître les différents acteurs liés à l'activité
- Appréhender la convention collective des centres équestres

#### **Assimiler les bases de la gestion de l'embauche du salarié :**

- Déterminer les différents contrats de travail
- Intégrer les formalités à l'embauche
- ...

#### **Connaître les bases de l'hygiène et de la sécurité au travail :**

- Mettre en place les notions d'hygiène dans un établissement équestre
- Identifier la sécurité et l'évaluation des risques

#### **Gestion du salarié :**

- Savoir déterminer la rémunération de mon employé selon les coefficients et mes ressources
- ...

#### **Appréhender la fin du contrat de travail :**

- Connaître les démarches pour une fin de contrat à durée déterminée
- Connaître les démarches pour une fin de contrat à durée indéterminée
- ...

**Tarif : 140 €**  
Repas non inclus

**Gratuit pour les contributeurs VIVEA**

### Dates :

**Le 18/11/2019**

(Inscription avant le 04/11/2019)

### Formateurs :

**Julia RAYMOND** : Juriste / Gestion des Ressources Humaines, droit équin, droit du sport et droit public.

**Carol-Anne PICHARD** : Juriste / Gestion des Ressources Humaines et droit équin.

**Maëlle PAYSANT** - Juriste / Gestion des Ressources Humaines et droit équin.

**Renseignements :** Camille AMOS – service formation du GHN

12 avenue de la république, 41600, LAMOTTE-BEUVRON

[formations@ghn.com.fr](mailto:formations@ghn.com.fr) / 02 54 83 02 02



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **24 41 01244 41** auprès du préfet

